

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2773>



La FGR-FP au coeur des luttes des retraité-es

- Syndicalisme -

Date de mise en ligne : lundi 11 mars 2019

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Alors que l'avenir de la FGR-FP pourrait apparaître comme menacé, son rôle déterminant dans les mobilisations en cours des retraité-es de la Fonction publique exige que la FSU y consacre les forces nécessaires.

La Fédération Générale des Retraités (ancienne orthographe) a été créée en 1936 par Marthe Pichorel, une militante syndicaliste et socialiste. Pour elle comme pour les autres fondateurs, « la FGR est en contact permanent avec le monde du travail groupé dans la CGT ».

Devenue depuis lors FGR-FP (Fonction Publique), celle-ci est restée fidèle à son esprit originel. La FGR-FP est une organisation syndicale des retraité-es de la Fonction publique, unitaire et en lien permanent avec le syndicalisme des actifs et actives. C'est ainsi qu'elle réunit des retraité-es venant de différents syndicats et pas seulement de la FSU, d'associations et des adhérent-es direct-es. La FGR-FP est donc plurielle et unitaire, associative et syndicale. Elle met en oeuvre une stratégie de lutte sans concession contre les gouvernements récents, de droite comme « de gauche ».

C'est en opposition à cette stratégie de lutte offensive que le SE-UNSA, dans sa volonté d'accompagnement des attaques gouvernementales contre le code des pensions, a décidées unilatéralement en janvier 2016 de quitter la FGR-FP. Cette manoeuvre bureaucratique, nul-le ne peut le nier, a porté un coup au syndicalisme retraité. Celui-ci est affaibli par la perte quantitative comme qualitative d'une fraction significative de ses militant-es. Avec y compris les conséquences financières que l'on peut imaginer. Au point que certain-es dans les rangs des syndicats nationaux de la FSU affiliés à la FGR-FP en sont venu-es à s'interroger sur l'utilité de continuer à faire vivre, par leur investissement militant, une organisation qui ponctionne des forces qui pourraient être consacrées aux Sections Fédérales des Retraité-es de la FSU.

Pourtant, à ce jour, ce serait une erreur que de renoncer à s'investir dans la FGR-FP, et ce pour de multiples raisons. Tout d'abord parce que s'il est exact que les confédérations syndiquent leurs propres retraité-es de la Fonction publique, le fait est que celles et ceux-ci ne pèsent pas lourd en leur sein face au poids des retraité-es du privé. La FGR-FP est donc la seule organisation qui défend les intérêts propres des retraité-es et de leur Code de la Fonction publique. À ce titre, et compte tenu de son histoire, elle est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics. Il en est de même de la part des confédérations syndicales qui reconnaissent aujourd'hui le rôle spécifique de la FGR-FP.

Plus important encore, celle-ci a très fortement contribué, dans la dernière période, à la construction d'un mouvement « retraité-es »

dynamique, oppositionnel comme propositionnel, qui a été capable depuis 2014 de mettre dans la rue des centaines de milliers de retraité-es. Ceci bien sûr en synergie avec la FSU qui fournit une part significative des responsables et des militant-es. La FGR est donc ainsi devenue en quelques années un axe essentiel d'un mouvement retraité-es qui, sans se doter à proprement parler de structures institutionnelles pérennes, se réunit de façon régulière pour élaborer et mettre en oeuvre les mobilisations face aux attaques gouvernementales. Cette structure souple, désormais connue sous le nom de « Groupe des neuf » (ou G9), réunit sept organisations syndicales de retraité-es (dont les Unions Confédérales Retraité-es de la CGT, de FO et de Solidaires ainsi que la FSU) et deux associations, sans la CFDT et de l'UNSA dont les stratégies d'accompagnement des politiques d'austérité et de casse de la protection sociale et des services publics ne peuvent s'accommoder de la politique offensive du G9.

Le prochain congrès de la FGR-FP, fixé en avril 2019, approche. Des projets de textes d'orientation sont en débat. La question du renouvellement des équipes militantes est posée, avec déjà des réponses au moins partielles. Il importe que la FSU continue à apporter, dans la mesure de ses moyens, son appui au fonctionnement et au renforcement de la FGR-FP. Nous, militant-es retraité-es de l'école émancipée, saurons prendre notre part à ce combat qui contribuera à la défense du Code des pensions et de nos retraites. Bien entendu, en solidarité avec les actives et les actifs pour la sauvegarde de la protection sociale et des retraites.

Jean-Marie Canu